

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Observatoire Social Tunisien

CAHIER DU
FTDES N°3

(DES) ENGAGEMENT(S)

Dossier coordonné par:
Riadh Ben Khalifa

Août 2020



المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية
المرصد الاجتماعي التونسي

كراسات
المنتدى عدد 3

الالتزام وفك الالتزام

تنسيق: رياض بن خليفة

أوت 2020

بدعم من:



Les opinions émises dans les articles publiés dans les cahiers du FTDES
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tous droits réservés au Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux
Achevé d'imprimer en Août 2020 sur les presses du FTDES
N° ISSN : 2724-6833

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Observatoire Social Tunisien



{DES} ENGAGEMENT(S)}

Dossier coordonné par Riadh Ben Khalifa

Août 2020

Rédaction et administration :

Adresse, Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux
47 avenue Farhat Hached, 1001, Tunis, Tunisie

Directeur : Alaa Talbi

Comité de rédaction :

Hayet Amamou, Sleheddine Ben Frej, Riadh Ben Khalifa, Nizar Ben
Salah, Meher Hanin, Sofien Jaballah, Melek Kéfif, Mohamed Slim Ben
Youssef

Sommaire

Riadh Ben Khalifa

Introduction 6

Melika Ouelbani

L'engagement comme devoir citoyen 20

Latifa Lakhdhar

L'engagement féministe en Tunisie : Dynamique d'une maturité 41

Habib Ben Younes

La sauvegarde du patrimoine : entre slogans et réalités 55

Donia Remili

La violence qui fait ravage : « Tout le monde s'engage » 72

Nizar Ben Salah

Valeurs universitaires : engagement/désengagement des universitaires tunisiens 105

Hichem Abdessamad

Les tribulations d'un « blédard » à Paris. Témoignage sur le mouvement associatif tunisien en France 124

المحتوى

حياة عمامو

6 في الالتزام بقضايا الحداثة في العالم العربي والإسلامي

فاطمة شلفوح

54 واقع التربية على حقوق الإنسان في المنظومة التربوية التونسية وعلاقته بترسيخ قيم المواطنة والبناء الديمقراطي

شيماء بن رجب

76 محاولة مشجعي النادي الإفريقي إنقاذ ناديتهم: مقارنة سوسولوجية للالتزام

La violence qui fait ravage : « tout le monde s’engage »

Donia Remili

Docteure en psychologie

« L’ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine, et la haine conduit à la violence. Voilà l’équation », Averroès.

Avec un peu de recul, sur la dernière décennie, qui a suivi les mouvements sociaux, on s’aperçoit qu’une bonne partie du globe en a été secouée, dont la Tunisie, qui n’a pas été épargnée. Plus encore, elle a été considérée comme l’étincelle qui a mis le feu aux poudres, après ce qui a été convenu d’appeler « la révolution du Jasmin », (14 janvier 2011). Ce contexte sociopolitique a fait émerger plusieurs phénomènes sociaux, dont un, essentiellement, ne pouvant passer inaperçu, est celui de la violence. Ce phénomène social a, visiblement, constitué le point d’orgue des mutations sociales dans notre pays. Cette violence ne s’est pas cantonnée à des cas isolés, ou temporaires, elle est, quasiment, devenue la règle, et monte crescendo au point où l’on ne sait plus encore, jusqu’où ! De ce fait, les violences s’installent, à la première loge, dans notre société, faisant des ravages, et multipliant les dommages, à tous les niveaux et dans tous les systèmes sociaux, du micro au macro.

Pour mieux comprendre ce phénomène, nous avons jugé judicieux de décortiquer certains de ses mécanismes, avec, à l’appui, quelques exemples de situations de violence tels des visages différents à une seule tête : la violence. Ce qui intrigue face à cette hausse de violence, c’est, particulièrement, son caractère intense et très fréquent, qui laisse supposer le poids de plusieurs facteurs externes et internes sur le plan politique, social, psychologique, économique, culturel....

Face à la gravité de ce fléau, il serait temps de tirer la sonnette d’alarme, comme il semble crucial, aussi, de consolider les engagements des acteurs impliqués dans la lutte contre ce phénomène. Lorsqu’on parle

de violence, on ne peut que l'envisager au pluriel, car elle a plusieurs facettes, elle est protéiforme et très complexe. La définition de la violence, telle que proposée par, l'Organisation Mondiale de la Santé¹(ci-après OMS) est : « *La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations*».

Pour cerner le contour de notre problématique, il serait intéressant de savoir, face à cette hausse vertigineuse de la violence, pourquoi cette tendance à la banaliser et à la légitimer, notamment dans notre société, et comment doit-on s'engager tous afin d'y remédier ?

Ampleur du phénomène de la violence en Tunisie et ailleurs

En se référant aux données statistiques du dernier rapport de l'Observatoire Social Tunisien (ci-après OST) concernant le mois de novembre 2019, les résultats révèlent des chiffres assez alarmants concernant certaines formes de violences (individuelles ou collectives), perpétrées dans des contextes et des régions disparates de la Tunisie.

Ce qui a été, par ailleurs, frappant, en Tunisie, en novembre 2019, ce sont les chiffres avancés par l'Observatoire Social Tunisien (OST), qui a montré une fréquence élevée de la violence criminelle de l'ordre de 36,39%, la violence émotionnelle a constitué 23,21%, des cas, la violence familiale, était de l'ordre de 8,78%, ensuite vient, la violence interpersonnelle soit, 8,06%, et à la dernière marche de l'échelle ressort la violence sexuelle avec 7,59% des cas recensés. Il convient, également, de noter, qu'il existe une baisse de la violence dans le domaine éducatif, contrairement à la violence commise dans le domaine sanitaire, qui maintient quant à elle un taux assez élevé.²

¹ (OMS), *Rapport mondial sur la violence et la santé : La violence- un défi planétaire* , Département Prévention de la violence et des traumatismes, Genève, Suisse, 2002. p.5.

² Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux (FTDES) - l'Observatoire Social Tunisien (OST), *Le phénomène de la violence en Tunisie en 2019*, repéré le 6 mai 2020 à : <https://ftdes.net/rapports/violences2019.pdf>

La violence conjugale, connaît aussi une hausse alarmante, en Tunisie et ailleurs. Selon les déclarations de (OMS), les violences conjugales sont les plus répandues. Par ailleurs, les données montrent que 35 % des femmes dans le monde subissent des violences physiques ou sexuelles au sein ou en dehors de leur couple. Sachant que, la plupart d'entre elles ne cherchent pas à obtenir de l'aide et n'en parlent à personne.³

Selon le rapport d'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes ONFP –AECID en Tunisie, en 2010, *« la prévalence globale est définie par l'existence d'au moins une des violences physique, psychologique, sexuelle et économique. Selon ce critère, 47.6% des femmes âgées de 18 à 64 ans, ont déclaré avoir subi au moins une des formes de violence durant leur vie. Il n'existe pas de différence statistiquement significative entre le milieu urbain et le milieu rural »*.⁴

Il convient de rappeler, à ce niveau, que cette violence, connaît actuellement et surtout avec l'émergence de la crise sanitaire qu'est la pandémie du « covid-19 », une hausse alarmante multipliée par cinq suite au confinement, imposé par l'Etat comme mesure de prévention contre la propagation de l'épidémie, et ce, en comparaison aux chiffres recensés en même période durant l'année précédente.⁵ Ce même constat, a été fait dans d'autres pays, en France, en Australie, au Canada Mais en dehors de cette pandémie qui demeure une conjoncture sanitaire et sociale particulière et ponctuelle, les indicateurs de cette violence restent effrayants.

³ Banque Mondiale, « Selon une étude de la Banque mondiale, plus d'un milliard de femmes ne bénéficient pas d'une protection juridique contre les violences sexuelles conjugales ou intrafamiliales », 2018, repéré le 3 mai 2020 à : <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2018/02/01/more-than-1-billion-women-lack-legal-protection-against-domestic-sexual-violence-finds-world-bank-study>

⁴ ONFP –AECID en Tunisie. « Rapport d'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes ». Dans, Projet de Coopération ONFP/AECID « Promotion de l'Equité de Genre et Prévention de la Violence à l'Égard des Femmes ». 2010, repéré le 25 Avril 2020 à : <http://www.medicities.org/documents/10192/54940/Enqu%C3%AAt+Nationale+Violence+envers+les+femmes-+Tunisie+2010.pdf>

⁵ Asma Shiri Laabidi, Ministère de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées. « Forte augmentation des violences conjugales en Tunisie à cause du confinement ». 2020, repéré le 29 Avril 2020 à : <https://www.voaafrique.com/a/forte-augmentation-des-violences-conjugales-en-tunisie-%C3%A0-cause-du-confinement/5359123.html>

Pour ce qui est de la violence scolaire, et afin de donner une mesure approximative de l'ampleur prise par le fléau, nous nous sommes référés aux dernières statistiques concernant le phénomène dans le milieu scolaire en Tunisie, telles que présentées par des responsables du ministère de l'éducation⁶ en 2014. Ainsi, durant l'année scolaire 2011-2012, près de 3000 agressions physiques et verbales ont été enregistrées contre les enseignants et le personnel des écoles, dont 1200 ayant fait l'objet de procès-verbaux auprès des instances judiciaires. Par ailleurs, il a été enregistré, sur la même période, 5500 actes de vandalisme contre les institutions scolaires, occasionnant des dégâts estimés à 32 millions de DT (De quoi construire 16 écoles). Les responsables ont précisé que, le maximum d'actes de violence survenait en fin d'année scolaire.

En ce qui concerne la violence au travail, malgré le fait qu'on ne dispose pas de statistiques exhaustives, certaines études avancent des chiffres préoccupants, quoi qu'ils ne reflètent pas la réalité de ce phénomène. Le ministère de la santé ainsi que l'Union des médecins spécialistes libéraux (UMSL), relèvent, qu'en 2011, les violences touchant les professionnels de la santé ; (personnel médical et paramédical ainsi que les établissements hospitaliers), qui se chiffraient à 272 actes de violence. Un phénomène qui, selon les professionnels a pris de l'ampleur depuis la révolution. D'après une étude réalisée en 2019, sur un échantillon de 202 infirmiers, exerçant dans trois hôpitaux de Tunis, la violence a été estimée, à 75% de l'ensemble de ces professionnels.⁷

Concernant le suicide comme une autre facette de la violence, et selon l'OST, relevant du FTDES, 268 cas de suicide et tentatives de suicide, ont été enregistrés en 2019, ce qui témoigne d'une baisse de 42,6% en comparaison à 2018 (467 cas). Quant au dernier rapport mensuel du FTDES, 30 cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistré, en mois d'avril 2020, dont 87 % chez les hommes. Le groupe

⁶ Mondher Afi, « La violence dans le milieu scolaire », conférence de presse, par le commissariat régional de l'éducation, et l'Union régionale du Travail (UGTT), au Palais des sciences de Monastir (le 21 mars 2014).

⁷ Donia Remili, *Violences et souffrances en milieu hospitalier : le cas des infirmiers du gouvernorat de Tunis*, thèse de doctorat en psychologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM/Université des lettres, arts et sciences sociales - Tunis I. Faculté des sciences humaines et sociales, 2019, p.2.

d'âge de 26-35 ans et 36-45 ans ont été les plus touchés par ces actes de suicide et tentative de suicide avec un pourcentage d'environ 66%. Le suicide et les tentatives de suicide, par automutilation ont représenté la forme la plus courante à laquelle les victimes ont eu recours (9 cas) avec 30% du total des formes de suicide observées, suivies du suicide par immolation de 27%, du suicide par pendaison de 23% et le saut et la précipitation à hauteur de 10%⁸.

Ce constat, a été récemment appuyé par les déclarations de certains psychiatres, et médecins qui relèvent une augmentation remarquable des cas de suicide, en avril 2020, suite à la détérioration de conditions de vie sociale et économique liées au confinement imposé lors de l'épidémie du coronavirus. Selon la même source, les modes de suicide concernent des jeunes adultes, qui ont choisi de commettre l'irréparable, étaient soit ; l'auto-immolation, mutilation, ou par précipitation... Ce taux a augmenté durant le confinement de 30%, par rapport aux moyennes habituelles.⁹ De ce fait, il constitue un des problèmes de santé publique, qui mérite plus d'engagement de la part de l'Etat et de tous les acteurs impliqués dans sa prévention et sa prise en charge.

En s'intéressant de près au sujet du terrorisme, considéré lui aussi comme un des visages des violences extrêmes et très graves, à travers les attentats, et les tueries individuelles ou collectives en Tunisie, un constat flagrant, en a montré une recrudescence remarquable notamment depuis 2011. Selon des sources officielles, le nombre des tunisiens répertoriés comme des terroristes, ne dépasse pas les 2929 personnes, en 2015. Or,

⁸ OST, 2019, cité par le *Journal Espace Manager* : « 268 cas de suicide et tentatives de suicide enregistrés en 2019 ». Tunisie 2020, repéré le 30 avril 2020 à : <https://www.espacemanager.com/tunisie-268-cas-de-suicide-et-tentatives-de-suicide-enregistres-en-2019.html>

⁹ جريدة الشروق، (2 ماي، 2020)، "أسباب اقتصادية واجتماعية ورائها. ارتفاع حالات الانتحار خلال الحجز الصحي". <http://www.alchourouk.com/article/%D8%A3%D8%B3%D8%A8%D8%A7%D8%A8-%D8%A7%D9%82%D8%AA%D8%B5%D8%A7%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D9%88%D8%A7%D8%AC%D8%AA%D9%85%D8%A7%D8%B9%D9%8A%D8%A9-%D9%88%D8%B1%D8%A7%D8%A6%D9%87%D8%A7%D8%A7%D8%B1%D8%AA%D9%81%D8%A7%D8%B9-%D8%AD%D8%A7%D9%84%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D8%A7%D9%86%D8%AA%D8%AD%D8%A7%D8%B1-%D8%AE%D9%84%D8%A7%D9%84-%D8%A7%D9%84%D8%AD%D8%AC%D8%B2-%D8%A7%D9%84%D8%B5%D8%AD%D9%8A?fbclid=IwAR3pFvnScke4KhhDhDgnggbnC6xq--NhKZ5n9mb5ncphPciHK5ymfnmj9g>

les rapports des Nations Unies affirment que ce nombre a atteint les 5500 terroristes, répartis sur la Syrie, la Lybie, le Mali, le Yémen. Et dans une autre version du « Firl Center for Studies », une étude menée sur la question en 2019, a retrouvé un nombre frôlant les 12.800 terroristes.¹⁰ Force est de constater que ces chiffres ne peuvent que semer la terreur auprès des Tunisiens, qui manifestent tantôt des réactions de déni, tantôt de refoulement, et parfois de banalisation face à ces actes intolérables. Ce qui nous a amené à scruter de près ces réactions pour comprendre les fondements psychologiques de leurs attitudes, en apparence incompréhensibles.

Lecture psychosociale des principales facettes de la violence : contexte, mécanismes et exemples concrets

Afin de mieux comprendre ce fléau, nous estimons fondamental, de nous appuyer sur des exemples concrets, illustrant, ainsi, notre constat fondé sur plusieurs visages de la violence, qui ne cessent de nous marquer chaque jour. Cette montée de violence semble s'alimenter de contextes ; (spatial, temporel, culturel, socio-économique, politique...), dans lesquels elle se perpétue. Si, autrefois, on dramatisait ces faits (violence), on a aujourd'hui, plus tendance à les banaliser ! Il y a lieu de nous demander ici, s'il ne s'agit pas d'une attitude adaptative de la part des victimes, ou si elle traduit une mobilisation de mécanismes et stratégies défensifs pour pouvoir « survivre » ?

Nous allons, en effet, mieux appréhender toutes ces interrogations au fur et à mesure que nous avançons dans l'analyse de ce phénomène.

Exemple N°1 : le cas de la violence conjugale : « la violence la plus prévisible ! »

Ce mal de société grandissant, qu'on appelle violence conjugale ou domestique, que ce soit en Tunisie, ou ailleurs, constitue depuis longtemps un problème épineux, et en même temps tabou, malgré les efforts de sensibilisation des acteurs militants dans ce domaine. Qu'elle

¹⁰ (FTDES)- (OST), rapport du mois d'avril 2020, repéré le 05 mai 2020 à : <https://ftdes.net/ost-rapport-avril-2020-des-mouvements-sociaux-suicides-et-violences/>

soit physique, verbale ou psychologique, la violence conjugale n'est nullement acceptable, ni justifiable. Mais hélas, nous sommes, aujourd'hui, bien loin de cet objectif « tolérance zéro », en termes de violence à l'égard des femmes. En outre, ce qui amène à l'inquiétude dans ce genre de violence, c'est particulièrement son côté invisible, qui se cache derrière les portes des maisons. Et que les familles, les voisins... considèrent, souvent, comme étant « le sel de la vie », ou « une affaire de famille », et qu'il ne faut pas s'en mêler, ni en faire un drame... jusqu'à ce que, justement, le drame survienne.

Cette violence, en plus du fait qu'elle soit invisible comme on l'a expliqué plus haut, est, aussi, prévisible. En effet, elle l'est, car elle est attendue chaque jour ou chaque mois... du moment que l'agresseur n'en est, généralement, pas à son premier acte ! Le dilemme, est que la femme victime de violence espère que cela ne se reproduira pas, alors que le partenaire violent, non seulement, la reproduit mais, en plus, il l'amplifie chaque fois davantage, afin de contrôler un peu plus la situation en enfermant sa victime dans une quadrature du cercle. Echaudé par un sentiment d'impunité, l'agresseur ne se décourage jamais. Il arrive, par contre, souvent, à décourager sa victime, entre autres, de porter plainte contre lui.

En outre, ces femmes avancent souvent que c'est « normal » que des disputes se déclenchent au sein d'un couple, ou qu'une femme reçoive parfois une petite gifle, ou qu'elle soit traitée de « stupide » ou de « détraquée » ou... Certaines femmes croient jusqu'à aujourd'hui, qu'être violentées par leurs partenaires, ce n'est pas réellement de la « violence », mais plutôt, la conséquence « logique », des problèmes de la vie qui poussent « parfois » un homme ayant du caractère, et avec le stress quotidien, à s'emporter et à commettre quelques « bêtises », qui sont au final, et au nom de l'amour, rémissibles!

Ce mode d'attitudes et de conduites, qui émanent de ces femmes, et qui paraît paradoxalement, inconcevable de l'extérieur, mais justifiable par les victimes, est devenu « un cliché » connu de tout le monde, des cliniciens, des chercheurs, mais, à contrario, pas d'elles-mêmes. Il s'agit en fait, d'un mode de fonctionnement, qui n'est en

réalité qu'une sorte de spirale infernale qui tourne autour de souffrances, violences, défenses, silences... souffrances... Effectivement, les comportements des acteurs de violence envers ces femmes, comme l'explique « Lopez », est semblable à une forme de « vampirisme », qui va progressivement « vider » la victime de sa force vitale, et de toutes ses capacités décisionnaires, pour l'enfermer et l'isoler de plus en plus¹¹.

Ce cycle interminable, bien connu par l'agresseur, sous-estimé par la victime, traumatisant pour les enfants, et énigmatique pour l'entourage... sous-tend, vraisemblablement, des mécanismes socio-psychologiques, culturels, spirituels, socio-économiques... C'est pourquoi, on observe chez certaines de ces femmes victimes de violences, un ensemble de réactions assez fréquentes et typiques, se traduisant souvent par, des formes de mutisme, « d'autisme »... mais aussi, de banalisation de tout ce qu'elles subissent de cette violence.

Exemple 2 : La violence à l'école : « La violence la plus pénible ! »

Charlot Bernard, disait, « *La question des violences scolaires, plus que d'autres, bouscule des représentations sociales qui ont valeur fondatrice : celle de l'enfance (innocente...), celle de l'école (havre de paix...), celle de la société elle-même (pacifiée en régime démocratique...)*.¹² D'après les données statistiques indiquées plus haut, concernant la violence scolaire, une exacerbation significative de ce phénomène a, effectivement été enregistrée à la faveur de la révolution tunisienne, puisqu'avant ces événements, comme par exemple pour l'année 2004 / 2005, il n'avait été enregistré que 2063 actes de violence en milieu scolaire, et pas plus de 86 cas de vandalisme contre des institutions éducatives.

Selon l'Observatoire Nationale de lutte contre la violence scolaire en Tunisie, les données statistiques ont recensé 4568 agressions

¹¹ Gérard Lopez, *Le vampirisme au quotidien*, Paris, L'esprit du temps, 2001.

¹² Bernard Charlot, « Problèmes politiques et sociaux », *Revue française de pédagogie*, n°123, 1998, pp. 165-169.

perpétrées à l'encontre des cadres éducatifs, en 2019. (Soient, 2266 violences verbales et 2302 violences physiques). Cette même source ajoute que le taux de violence a augmenté de 3% entre 2018 et 2019¹³. Cette recrudescence des actes de violence n'a pas cessé d'alimenter les premières pages de la presse tunisienne, qui ne cessaient de traiter de ce phénomène et d'énumérer les agressions envers le cadre éducatif, et leurs conséquences comme les grèves, les suspensions de cours et autres¹⁴.

Dans ce contexte tunisien, il paraît que l'évolution du phénomène, est fortement liée à la mutation sociopolitique qu'a connue la Tunisie après la révolution de 2011. Avant, la violence se manifestait par de simples bagarres entre élèves, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enceinte scolaire, ou plus rarement entre un élève et un représentant de l'administration, mais pratiquement jamais, de violence à l'encontre d'un enseignant, et encore moins entre des parents et des enseignants.

Actuellement, presque dix ans après la révolution, on assiste à un chambardement total de ce phénomène. On dit chambardement et non pas évolution, car ce n'est pas un processus à caractère progressif... C'est un changement brusque, qui a fait chambouler les perceptions, les valeurs, et transformait les pratiques chez les élèves, les enseignants et les parents. Il convient de rappeler qu'auparavant, l'enseignant, quel que soit le niveau d'enseignement qu'il dispensait, bénéficiait d'une image «noble» mieux encore, une image «sacrée», puisqu'on dit « l'enseignant a failli être prophète ».

Aujourd'hui, effectivement, on vit une forme de violence, où l'élève se permet d'insulter, d'agresser verbalement, voire

¹³ ماهر جعيدان، "العنف المدرسي خطر يهدد المسارات التربوية في تونس"، 14 فيفري 2020

<https://ultratunisia.ultrasawt.com/%D8%A7%D9%84%D8%B9%D9%86%D9%81-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%AF%D8%B1%D8%B3%D9%8A-%D8%AE%D8%B7%D8%B1-%D9%85%D8%AA%D8%B5%D8%A7%D8%B9%D8%AF-%D9%8A%D9%87%D8%AF%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B3%D8%A7%D8%B1-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D8%A8%D9%88%D9%8A-%D9%81%D9%8A-%D8%AA%D9%88%D9%86%D8%B3%D9%85%D8%A7%D9%87%D8%B1-%D8%AC%D8%B9%D9%8A%D8%AF%D8%A7%D9%86%D9%85%D8%AC%D8%AA%D9%85%D8%B9%D8%AA%D9%82%D8%A7%D8%B1%DB%8C%D8%B1>

¹⁴ Donia Remili, « L'école Tunisienne : un sanctuaire de paix et de sciences ou un terreau de violence ? », in Ewa Szczepankiewicz et Aissa Kadri (dir.), *North Africa in the process of change*, Cracovie. Ed, Ksiegarnia Akademicka, 2015, pp.343-361, [en ligne] DOI : 10.12797/9788376386553.23.

physiquement, un enseignant, avec beaucoup de froideur, et d'insouciance... Mieux encore, le paradoxe de ces agressions qui se multiplient, se traduit par le fait, qu'elles soient perpétrées par les parents, des demandeurs de prestation, vis-à-vis de la personne à la quelle ils sont censés, en connaissance de cause, faire appel pour aider leur enfant, et parfaire son éducation. Aussi étrange, que cela semble être, c'est bien réel et concret.

Avant la révolution en Tunisie, le milieu scolaire était, certes, imprégné de différents niveaux de violence qui était masquée par un certain degré de tolérance et une certaine perception qui s'est métamorphosée récemment.

- Parmi les caractéristiques de cette violence, c'est cette perception « légitime » de la part de l'agresseur, qui a toujours le mot pour l'expliquer voire la justifier, et qui la cadre même dans le registre des droits récemment acquis grâce à la « révolution ». Paradoxalement, cette violence est naturellement perçue par la victime, comme « gratuite », sans aucune raison, et source de souffrance et d'humiliation; donc deux visions et deux explications opposées pour un même acte perpétré au même moment dans les mêmes conditions.

- Cette violence a, enfin, été la cause principale de la détérioration des conditions de travail dans ce domaine de profession supposé être « noble ». Elle a été la source de souffrance extrême ressentie par les professionnels, ce qui se traduit par un nombre extrêmement élevé, avec toujours une tendance à la hausse, de jours d'arrêt de travail pour cause de maladie, avec des plaintes essentiellement psychologiques, ou encore la multiplication des grève, et des sit-in organisés pour soutenir tel enseignant agressé...

Il importe de noter que l'apprenant se trouve parfois, lui aussi, dans une situation de victimisation malgré lui, d'une part, par défaillance du système éducatif ; (manque de communication et de dialogue, faisant de lui un « agresseur », exerçant une violence réactionnelle à l'encontre de l'enseignant, qui représente à ses yeux le symbole de l'autorité. D'autre part, cette victimisation peut être due aussi, à un changement des normes et des valeurs sociales, en perpétrant des actes de violence avec

ses pairs au sein de l'enceinte scolaire ; (qui s'expliqueraient par des comportements déviants, psychopathologiques, agressifs, de révolte ...). Il importe de noter aussi que l'élève, peut lui aussi être victime d'une violence multiple par l'enseignant, qui, est censé être, son éducateur, voire son protecteur. Généralement ce type de violence se manifeste essentiellement par des comportements du genre ; (critiquer les comportements de l'élève, confisquer ses affaires, adresser un regard menaçant...). Selon Abed Elwaheb Mahjoub, ces comportements, quoi qu'ils demeurent peu fréquents sont considérés comme non conformes aux règles de la vie scolaire, et sont tout de même graves¹⁵.

Tous ces paradoxes, nous amènent à repenser les relations triangulaires, (élève, enseignant, parents), qui caractérisent l'opération éducative, et dénoncer toutes les formes de violence, quel que ce soit son auteur.

Exemple 3 : violence au travail : L'exemple du domaine de la santé : « La violence la plus inaudible ! »

Dans la continuité de cet esprit de révolte, de «liberté d'expression», et de revendication de ses droits les plus légitimes, en matière de la santé, le citoyen en général, et certains Tunisiens dans notre contexte, se permettent d'exercer tous types de violence envers les prestataires de services de soins. Selon l'OMS et le conseil International des Infirmiers (CII), la population des infirmiers, est considérée comme la plus touchée par ce phénomène. « *La profession infirmière, constitue le groupe de travailleurs de la santé le plus à risque, et les infirmières sont les plus vulnérables, (...) jusqu'à 72% des infirmières ne se sentent pas en sécurité contre une agression au travail.* ».^{16,17}

Si on prend l'exemple de la violence dans le secteur de la santé, plusieurs études et enquêtes internationales, ont montré l'exacerbation de ce phénomène, ce qui a poussé les soignants à faire des grèves, des

¹⁵ Abdelwaheb Mahjoub (dir). *La violence à l'école*, Ed. Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts Beit-el Hikma, Tunis, 2011, p. 80.

¹⁶ (OMS). « Rapport mondial sur la violence et la santé : La violence- un défi planétaire », *op.cit.*

¹⁷ Conseil international des infirmières : (CII), « Dossier de promotion de lutte contre la violence », Genève, 2001.

sit-in, et des protestations, pour revendiquer leur droit de travailler dans la dignité, et être protégés des agressions quasi quotidiennes à leur rencontre sur le lieu du travail ¹⁸.

En Tunisie, l'hôpital, connaît actuellement une véritable crise. Une crise qui se manifeste par le grand nombre d'actes de violences perpétrés à l'encontre des professionnels de santé (cadres médicaux et paramédicaux). Il ne s'agit pas d'actes isolés, c'est plutôt un phénomène qui se multiplie dans le temps et dans l'espace. L'ampleur de ce phénomène se traduit tous les jours par le taux d'absentéisme, la régression dans la qualité des prestations de soins prodigués aux usagers, ainsi que la démotivation accrue des soignants et la fuite des cerveaux, (850 médecins ont émigré à l'étranger, durant l'année 2017 cherchant un monde professionnel meilleur.).¹⁹

Selon la littérature, l'hôpital, est considéré comme un kaléidoscope de la société, accueillant toutes les catégories sociales, avec leurs caractéristiques multiples, leurs valeurs divergentes et leurs représentations variables. Le service d'urgences est le service « de porte », qui se métamorphose souvent, d'un lieu de soins en un théâtre de violence, par excellence. Ces violences sont multiples ; (physique, verbale et psychologique), elles sont infligées à l'égard de tous les soignants, et les infirmiers sont supposés être parmi les professionnels les plus exposés à cette violence²⁰.

Il a été démontré que les infirmiers vivent une détresse morale, suite à des facteurs individuels, mais surtout organisationnels, liés à un contexte de travail « toxique ». Cette détresse, constitue une source majeure d'insatisfaction des travailleurs, comme par exemple ; (turnover, grève), ou encore le manque d'engagement et d'implication ainsi que la démotivation. Cette problématique est, aussi, susceptible

¹⁸ Donia Remili, *Violences et souffrances en milieu hospitalier ...op.cit.*, p. 336.

¹⁹ Mounir Youssef Makni, "Intervention médiatique dans une émission télévisée sur une chaîne tunisienne «Attasseaa », (05 Octobre 2017), Chaîne de télévision. Tunisie, repéré le 10 mars 2020 à : <https://www.youtube.com/watch?v=j15R2l06kmY&feature=share>

²⁰ Marie Alderson, *Analyse psychodynamique du travail infirmier en unité de soins de longue durée entre plaisir et souffrance*, thèse de doctorat, Faculté des Sciences Infirmières, Université de Montréal, 2001.

d'impacter la performance et la qualité des services fournis aux usagers... Elle mérite, dès lors, une «haute priorité».²¹

Les origines de cette violence en milieu hospitalier sont nombreuses et variées. S'il est vrai que la violence a tendance à s'aggraver en milieu de soins, à la faveur de la détérioration des relations interpersonnelles occasionnées par les tensions professionnelles qui ne cessent d'augmenter sous la pulsion et la pression des réformes du secteur, il ne faudrait pas oublier qu'une partie de la violence familiale et la violence des rues déborde, de plus en plus, sur les établissements de santé. Autre révélation importante qui se dégage de la littérature, c'est que les raisons déclarées de ces agressions envers le personnel soignant, qui sont devenues quasi quotidiennes, sont de supposées défaillances du système de santé, et des prestations de services. Ces défaillances «intolérables» dans le fonctionnement de ces services, telles qu'expliquées par, les accompagnateurs des patients, (les principaux auteurs de ces actes de violence), représentent une réaction légitime par peur pour la santé ou, carrément pour la vie, de leurs patients.²²

A titre d'exemple, on peut citer quelques événements violents qui ont fait la une de la presse écrite en Tunisie, récemment, et qui ont poussé les soignants à protester, avec le soutien de la fédération Générale de la Santé. Au Centre de Traumatologie des Grands brûlés de Ben Arous, un médecin interne a été victime d'une violence physique, qui nécessitait une opération, le 2 Janvier 2019.²³ A l'hôpital régional de Béja aussi, une agression s'était déroulée le 26 Février, 2018, contre des médecins et des infirmiers, ce qui a poussé leurs collègues à organiser le jour même une protestation au siège du gouvernement²⁴.

Mais contrairement aux autres types de violence, la violence perpétrée à l'encontre des soignants en général, semble baisser en cette

²¹ Claudine Poisson, Marie Alderson, Chantal Caux, et Isabelle Brault. « La détresse morale vécue par les infirmières : état des connaissances », *Association de recherche en soins infirmiers* (ARSI), vol. 2, n° 117, 2014, pp. 65 -74.

²² Donia Remili, *Violences et souffrances en milieu hospitalier ...op. cit.*, 2019. P.2.

²³ Le journal électronique « Kapitalis », « Agression d'un résident à l'hôpital de Ben Arous », 2019 [en ligne] : <http://kapitalis.com/tunisie/2019/01/02/agression-dun-resident-a-lhopital-de-ben-arous-les-medecins-en-colere/>

²⁴ Le journal électronique « Kapitalis », « Agression dans les hôpitaux : Renforcement de la sécurité à Béja », 2018, repéré le 11 mai 2020 à : <http://kapitalis.com/tunisie/2018/02/27/agression-dans-les-hopitaux-renforcement-de-la-securite-a-beja/>

période de pandémie (covid-19). Partout dans le monde, et comme chacun a pu l'observer, le personnel soignant se trouvant en première ligne, dans les hôpitaux fait, de nos jours, l'objet de toutes les attentions. En Tunisie, on le décrit comme étant l'armée, le rempart du pays contre l'ennemi mortel. Mais en s'intéressant de plus près à ces soldats en blanc, comme on se plaît à les appeler, on oublie souvent, que ce sont les mêmes personnes qui étaient tabassées chaque jour et qui subissaient, de façon quotidienne, l'ire des malades et de leurs proches, sans que cela n'émeuve, le moins du monde²⁵. A ce niveau aussi, on constate un autre paradoxe, dans notre société, qui reflète l'influence de changement du contexte, que ce soient ; politique, social, sanitaire...sur les attitudes et les comportements des individus.

Exemple N°4 : Le cas du suicide par auto-immolation par le feu : « La violence la plus visible »

Le suicide consiste en une forme de violence ou d'auto-agression (préméditée ou non), qu'un individu s'inflige et, surtout lorsqu'il est commis avec autant de cruauté (Ex, l'auto-immolation par le feu). Ce phénomène, nous renvoie, en réalité, à quelques bribes de réponses sur le « pourquoi » de ces actes. Certains chercheurs de renom, comme Freud, Durkheim, Halbwachs, Shneidman, Kohut, Dejours... expliquent le suicide sous plusieurs angles de vue :

Pour Freud, « *Le suicide représente une dérivation de l'instinct de mort ; le désir de s'autodétruire* ». Et il suppose que « *les tendances suicidaires sont les produits d'un désir inconscient de mourir, qui provient d'une colère retournée contre soi-même* »²⁶. Dans cette même perspective psychanalytique, le chercheur Américain Kohut, perçoit le suicide comme le résultat de « *l'éclatement de la cohésion du soi à la suite d'une blessure narcissique* »²⁷. Quant au point de vue de Shneidman, ce phénomène, peut être analysé selon un modèle

²⁵ Donia Remili, « *Un personnel soignant en quête d'équipement, de soutien psychologique et de... reconnaissance* ». Le 26 Mars 2020. Dans la presse électronique, « Tunisie numérique » à : <https://www.tunisienumerique.com/tunisie-epidemie-du-coronavirus-les-aspects-psychologiques-2/>

²⁶ Freud, cf. Witnissie Mereus. *Les représentations sociales du suicide chez les adolescents : De différentes communautés ethnoculturelles*. Université de Québec, Montréal, 2006, p. 34.

²⁷ Heinz Kohut, *Le Soi : la psychanalyse des transferts narcissiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

tridimensionnel, à savoir : « *une profonde douleur morale, une perturbation psychologique marquée et une pression extrême des circonstances de vie* »²⁸. Et dans une optique synthétique, Mishara et Tousignant, dans leur ouvrage « comprendre le suicide », ils décrivent l'état psychologique du suicidaire comme : « *le suicidaire, se sent comme coincé dans une voie sans issue, atteint par une souffrance insoutenable, profondément frustré dans ses besoins fondamentaux, rongé par le désespoir, et graduellement obsédé par l'idée fixe de se donner la mort* »²⁹.

Sonia Rolley, en tant que chercheuse sur le suicide par auto-immolation par le feu, précise de sa part que : « *le suicide, provoque une culpabilité chez les survivants. Généralement, cela touche les proches, qui se demandent comment ils ont pu ne pas percevoir un tel mal-être, et qu'est ce qu'ils auraient pu faire pour l'empêcher* »³⁰. Dans le cas de l'immolation par le feu, l'acte est public. Il désigne, en soi, la société comme responsable. Cela explique la reproduction des cas d'immolation ces dernières années, notamment après les mouvements sociaux, dans certains pays. Ces vagues de suicide, traduisent une forme d'imitation de ceux qui se reconnaissent dans cette douleur et cette détresse. Ils estiment vivre dans les mêmes conditions que « Mohamed Bouazizi » qui représente à leurs yeux une victime de l'injustice sociale. Effectivement, dans certains cas, l'immolé devient un héros régional, puis national, pour avoir fait le sacrifice ultime qui a permis à la société de se réveiller.

Par ailleurs, d'une manière générale, les facteurs susceptibles de déclencher cet acte, sont innombrables en l'occurrence ; (échec scolaire, déception amoureuse, toxicomanie, maladies physiques et /ou mentales, divorce, chômage, abus sexuel, conditions socio-économiques précaires ...). Cependant, on peut tout de même les regrouper sous un dénominateur commun qui est « la souffrance », face à laquelle des personnes ne sont que très peu armées et faiblement dotées de défenses psychologiques solides et efficaces leur permettant d'y faire face.

²⁸ Edwin Shneidman. *Suicide as psychache : A clinical approach to self-destructive behavior*, Northvale, NJ : Jason Aronson Inc, 1993.

²⁹ Brian Mishara et Michel Tousignant. *Comprendre le suicide*. Les presses de l'université de Montréal, Québec 2004, p.28.

³⁰ Sonia Rolley, « Pourquoi s'immole-t-on par le feu ? », 2011, repéré le 28 mars 2020 à : <http://www.slate.fr/story/33053/immolation-pourquoi>

En plus de cette fragilité psychologique, et un manque de soutien familial et social, les personnes sous l'emprise d'idées suicidaires, et surtout, ceux qui passent à l'acte, croient pouvoir trouver refuge ou trouver la sérénité dans un monde meilleur où elles espéraient qu'il n'y aura pas de souffrance ! Les personnes qui tentent de se suicider, perçoivent leur situation, comme « invivable », et « ressentent une grande souffrance psychologique ingérable et sans issue »³¹ et elles se sentent emprisonnées dans un cercle vicieux difficile à briser, et elles finissent par se donner la mort. Il convient de préciser que certains suicidants, le font juste pour manifester une menace, mais d'autres y ont recours avec pleine conscience et conviction, et les actes de récidive prouvent, parfaitement, ce choix unique et irréversible.

Le père de la sociologie, E. Durkheim, voit le suicide comme un acte déterminé par les conditions sociales. Pour lui, le nombre de suicides exprime très précisément le degré de cohésion, de santé sociale. De ce fait, le « taux de suicides » d'une population peut être regardé comme un indice caractéristique. Il écrit « *C'est la constitution morale de la société qui fixe à chaque instant le contingent de morts volontaires. Il existe pour chaque peuple une force collective qui pousse les hommes à se tuer* ». (Durkheim, 1897).³² Il convient de rappeler que ce phénomène gagne toujours du terrain dans notre société. Et il n'est pas l'apanage des adultes, il touche de plus en plus des adolescents, voire des enfants. Dans ce même ordre d'idées, et en se référant au FTDES, le nombre de victimes de suicide et de tentative de suicide d'enfants, semble connaître une baisse de 3% en comparaison aux chiffres de mars 2019, cependant, une augmentation de 6% de ces actes a été enregistré auprès des personnes ayant, entre 46 à 60 ans.³³

³¹ Donia Remili, *Le suicide par auto-immolation par le feu chez les chômeurs Tunisiens en post-révolution : Quand le désir de travailler l'emporte sur le désir de vivre*, Tunis, Ed. Arabesque, 2016, p. 190.

³² Emile Durkheim. *Le Suicide. Étude de sociologie*. Paris, Presses universitaires de France, 1995 [1897], p. 107.

³³ (FTDES), « Rapport du mois de mars 2020 : Des mouvements sociaux, suicide et violence », (Mars, 2020), repéré le 11 Mai 2020 à : <https://ftdes.net/rapports/fr.mars2020.pdf>

Exemple 5 : Le terrorisme : « La violence la plus inadmissible ! »

Aujourd'hui, ce problème de terrorisme dont tout le monde parle, et avec un peu de recul, on constate qu'il a pris de l'ampleur depuis la « révolution », et il s'est étendu, en territoire, comme un feu de paille, pour consumer le pays. Nombreux, ont été ces scénarios de terrorisme, qu'on ne compte plus ! Mais, aussi, qui ne choquent paradoxalement, plus les citoyens ! Est-ce l'effet de l'oubli, ou l'indifférence, ou encore la banalisation ?

Ce phénomène social qui a jailli, comme chacun le sait, en Tunisie, montre manifestement une idéologie consciencieusement nourrie de haine et de vengeance qui habitent ces terroristes, et qui les poussent à commettre les plus cruels des actes de violence, envers leurs compatriotes, voire envers leurs proches. En remontant un peu dans le temps, les premiers actes de terrorisme, inédits à l'époque, que le peuple tunisien a vécu, étaient médiatisés comme, à titre d'exemple, des images de gens tirés comme des pigeons en pleine rue, de soldats égorgés en masse et, en plus, pendant un mois « sacré » un certain Ramadan 2014.

Au début, tout le pays s'émouvait et s'attristait quand il y avait le moindre attentat, même quand il n'y avait pas de décès. Il suffisait qu'un soldat se fasse amputer des suites d'une mine, pour que tout le pays en soit bouleversé. Il suffisait qu'on entende des pétards dans la nuit, pour que tout le quartier s'inquiète. Maintenant, et à force de trop banaliser ces actes, les gens deviennent imperturbables devant ces atrocités. Au départ les tunisiens, croyaient que le terrorisme était assez loin d'eux, au moyen- orient, et ont fini par accepter cela comme une fatalité, et ils ont arrêté de s'en émouvoir. Puis, ils se sont rendu compte, qu'il se situait dans un des pays voisins, et ils commencèrent à s'en inquiéter. Mais, à la longue, ils s'y sont, aussi, habitués, et ils reprennent leur vie comme si de rien n'était. Ensuite, les citoyens ont appris à vivre avec la menace, en continuant à penser que c'est un phénomène qui s'est cantonné au sud du pays, et que ça n'arrive qu'aux autres...

Le terrorisme est devenu un phénomène universel, qui s'étend dans plusieurs pays du monde. Les auteurs terroristes, n'ont pas de limite, ils agissent sans frontière. Leur profil, est très ambigu, puisqu'il n'épargne aucun sexe, aucun âge, aucun niveau d'instruction, aucune nationalité et aucune religion.... Et face à un ennemi imprévisible et dangereux, tout le monde doit s'engager pour aider et soutenir les efforts de l'Etat à lutter contre cette hécatombe qui ravage le pays.

Des balises contre la violence : tout le monde s'engage !

En psychologie sociale, le concept d'engagement, nous renvoie souvent à l'implication des individus, à travers des actes qui, seuls, traduisent le degré de leur engagement, et non pas les cognitions ou les émotions³⁴. Plaider pour s'engager dans la lutte contre la violence, permettra d'un côté aux victimes de changer leurs comportements, qu'ils n'auraient normalement pas entrepris de leur propre chef, et ce, en consentant sans aucune pression. D'un autre côté, l'engagement, servira aussi aux différents intervenants, (hauts cadres, juristes, chercheurs, société civile, citoyens...), à contribuer chacun de son côté, à mettre en œuvre des actions concrètes, bien ciblées qui respectent notre contexte sociopolitique tunisien.

S'engager pour lutter contre la violence conjugale

Ce combat continu contre les violences faites aux femmes, ne date certainement pas d'aujourd'hui, mais il demeure tout de même une cause qui mérite plus d'attention, d'actions, et d'engagement, pour éveiller les consciences, sensibiliser le public et protéger les victimes de ces violences inacceptables. En Tunisie, l'année 2012 a marqué la relance de l'opérationnalisation de la stratégie de lutte contre la violence faite aux femmes, adoptée en 2008. De ce fait, une enquête nationale a été réalisée par, l'ONFP (l'Office National de la Famille et de la Population), avec le concours du Ministère des Affaires de la Femme et de la Famille, et le Fonds des Nations Unies pour la Population, et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le

³⁴ Kiesler, cf Jean-Léon Beauvois, & Robert-Vincent Joule. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble: PUG, 2002.

Développement, 2011, pour prévenir et prendre en charge les femmes victimes de violences.

L'accent a été mis sur quatre grands axes stratégiques, qui gravitent autour de :

1. Production et utilisation des données /suivi et évaluation sur la violence à l'égard des femmes.
2. Amélioration et création de services appropriés et diversifiés en vue de la prise en charge et de l'autonomisation des femmes victimes de violences.
3. Mobilisation sociale et sensibilisation communautaire pour les changements comportementaux et institutionnels, en vue de mettre fin à la violence à l'égard des femmes.
4. Plaidoyer pour la revue et l'application des lois, en vue de prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes.

Certains de ces axes ont récemment été concrétisés en l'occurrence :

- En 2018, une nouvelle législation entrée en vigueur le 1er février, qui reconnaît, en plus des violences physiques, les violences morales, sexuelles, celles relevant de l'exploitation économique contre les femmes.³⁵
- Des artistes et des célébrités ont aussi participé à une campagne de sensibilisation contre cette violence, et qui a eu un écho positif, largement appuyée par le grand public.
- Des psychologues, des sociologues et d'autres acteurs, ont également adhéré à cette bonne cause en menant des études et en offrant des services de soutien et d'accompagnement psychologique aux femmes et à leurs enfants impactés par les conséquences traumatisantes de cette violence.
- Les médias continuent aussi à jouer un rôle primordial dans ce plan d'action gouvernemental.
- Il convient de rappeler aussi l'apport considérable des ONGs (Organismes non gouvernementaux), qui continuent à appuyer les efforts

³⁵ Le journal électronique, « Jeune Afrique Business ». « Droits de l'homme : En Tunisie, la nouvelle législation donne espoir aux femmes victimes de violences ». (25 Février 2018), repéré le 05 mai 2020 à : <https://www.jeuneafrique.com/depeches/535884/societe/en-tunisie-la-nouvelle-legislation-donne-espoir-aux-femmes-victimes-de-violences/>

du gouvernement, en créant un réseau de partenariat et en mettant en place un dispositif sécurisant davantage ces victimes de violence.

Malgré ce progrès remarquable accompli pour conjurer la violence conjugale, on constate que c'est toujours insuffisant, et un appel à plus d'engagement a été lancé par les différents acteurs. Il ne faut pas perdre de vue, que lors de la dernière crise sanitaire « la pandémie covid-19 », et suite au confinement imposé par l'Etat, comme mesure de prévention contre la propagation de l'épidémie, plusieurs mesures de prévention et de prise en charge, ont été mises à la disposition des femmes victimes de violence, telles que la mise en place de deux lignes téléphoniques vertes, (1809 et 1899), avec la mobilisation de 11 psychologues volontaires pour assurer une assistance psychologique, mais aussi médicale, juridique, matérielle, assurées par les autres intervenants.

S'engager pour lutter contre la violence scolaire

En France, par exemple, Débarbieux, préconise de renforcer entre autres, le lien social. Il propose, donc, des stratégies plus conscientes pour provoquer un changement de comportement : « *Pas dans une optique behaviouriste ou "médicale" (la Ritaline) : ça ne fonctionne pas. Ce qui fonctionne, par contre, c'est la réflexion avec les élèves* ». ³⁶ Aux Etats Unis, il existe un programme efficace contre la colère, qui vise à aider les élèves à comprendre leurs actes pour changer leur comportement (Projection de film sur des élèves en colère, puis on invite à juger ce comportement. Ensuite, on débat des causes de la colère et des façons de l'éviter, et enfin, les élèves tournent un film sur les solutions qu'ils ont trouvé face à la colère). Ces différents programmes doivent s'articuler sur la pédagogie en évitant au maximum une approche « policière ».

³⁶ Eric Débarbieux, « Violence scolaire. Je suis pessimiste », café pédagogique, 2006, repéré le 28 avril 2020 à :

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2006/analyses_71_ViolencescolaireJesuispessimistenousditEricDebarbieux.aspx

En Tunisie, le ministère de l'Éducation,³⁷ a annoncé le lancement d'un programme pour sécuriser les écoles et lycées contre la violence, et ce, en recrutant un millier de gardiens pour protéger ces établissements scolaires contre la violence. Actuellement, le ministère se penche sur un projet de loi qui criminalise les agressions contre les établissements scolaires. La multiplication des patrouilles de surveillance sécuritaire devant les établissements scolaires. Le programme s'intéresse aussi à l'amélioration des conditions des élèves à travers le développement de la paix sociale et l'institution de l'accompagnateur scolaire ainsi que le recrutement de psychologues.

Une convention a été conclue avec l'UNICEF³⁸ pour lutter contre les dangers qui menacent le milieu scolaire, dont le phénomène du suicide, la violence et la consommation de stupéfiants, à travers :

- la mise en place d'un dispositif ou d'une structure formelle de contrôle et de recensement de ces actes.
- le rapprochement et la réconciliation entre les différents protagonistes.
- dans le cadre de structures dirigées par des modérateurs ou médiateurs professionnels, et surtout, impartiaux.

S'engager pour lutter contre le suicide comme forme de violence

Après les vagues répétitives de suicide en Tunisie, notamment lors de la dernière décennie, certaines mesures de prévention, ont été mises en place suite à la conjugaison des efforts de plusieurs chercheurs et acteurs dans ce domaine :

³⁷ *Direct info* : « Tunisie. L'éducation, lance un programme de protection des écoles et lycées contre la violence », 15 avril 2015, repéré le 28 avril 2020 à : <http://directinfo.webmanagercenter.com/2015/04/15/tunisie-le-ministere-de-leducation-lance-un-programme-pour-protoger-les-ecoles-et-lycees-contre-la-violence>.

³⁸ United Nations of International Children's Emergency Fund (en anglais) ou Fonds des Nations unies pour l'enfance. L'Unicef est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. Elle a reçu le prix Nobel de la paix en 1965. Elle a activement participé à l'élaboration de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) adoptée en 1989. Son siège est à New York. Repéré le 2 mai 2020 à : http://www.toupie.org/Dictionnaire/Sigles_un.htm

La création d'un observatoire de prévention contre le suicide, et les violences, (OST). Il s'agit d'une structure qui permet de recueillir les données détaillées, en rapport avec les mouvements sociaux, les suicides et les tentatives de suicide, dans toutes les régions du pays. Des rapports mensuels, fournissent des statistiques sur le phénomène, avec la publication d'articles, analysant ces thématiques, avec des approches et des lectures différentes. En plus l'observatoire travaille aussi sur le taux de violence dans plusieurs secteurs, qu'elles soient individuelles ou collectives, tout en proposant de stratégies de prévention ou d'actions concrètes sur le sujet.

En psychologie, nous supposons que pour pouvoir lutter efficacement contre le suicide ou le prévenir, il serait important d'essayer de comprendre plus en profondeur le suicide, en utilisant ce qu'on appelle l'autopsie psychologique. Elle vise à reconstituer les circonstances sociales et médicales entourant le décès d'une personne suicidée. Malheureusement, cette démarche reste toujours difficile à réaliser en Tunisie, à cause de la charge de douleur susceptible d'être ravivée, et à cause du tabou qui entoure toujours ce sujet. Pourtant cette autopsie psychologique serait à même d'apporter de très précieux éléments pour comprendre le cheminement de la crise suicidaire, et apprendre à la prévenir.

Cette autopsie psychologique, serait aussi d'un très grand apport pour la famille elle-même, qui ignore que la verbalisation et la revue des circonstances du décès de leur proche est en fait, une sorte de thérapie très efficace. C'est pourquoi une psychiatre Tunisienne³⁹, dans un entretien dans « la revue Livret santé », déplore amèrement que notre société, soit aussi réticente face à cette procédure et si renfermée sur elle-même dans les circonstances douloureuses. Pour pallier à cet état de choses, il serait judicieux de mener des campagnes d'information à travers les médias, par exemple, expliquant tout le bénéfice que l'on peut tirer de l'autopsie psychologique.

³⁹ Rim Ghachem, Afif Boussetta, Ahmed Benasr et Nejia Oumaya. « Suicide et pathologie mentale à Tunis », *L'Information Psychiatrique*, vol. 85, n° 3, 2009, pp. 281-95.

Dans cette même perspective, et sur la base des données de (OST), mais aussi en se référant à des études psychosociales et médicales, nous pouvons proposer comme grands axes de prévention contre ce phénomène :

- Identifier les populations à risque et les sujets les plus vulnérables qui regroupent un cortège de facteurs de risque, faisant d'eux une proie facile du suicide.
- Former les professionnels de santé, afin de consolider leurs connaissances et leur savoir faire pour une meilleure prise en charge et un suivi de ces personnes fragiles en cas de tentatives de suicide.
- Les former aussi en matière de soutien et d'accompagnement psychologique des familles des victimes aussi bien dans le cas de suicide que de tentatives de suicide.
- Renforcer et promouvoir le recours à des stratégies de coping et de défenses qui ont fait la preuve de leur efficacité. Notamment, celles qui encouragent le partage social des émotions, le soutien familial, l'appartenance à des groupes sociaux semblables ou encore le choix de la résilience et la sublimation (artistique, intellectuelles, ou spirituelles).
- Participer à ce genre d'activités serait, valorisant pour les personnes et valorisé pour la société, ce qui permet également, de renforcer l'estime de soi de ces personnes et créer et ou enrichir la communication et l'interaction sociale entre eux.
- Renforcer le soutien et le lien social : constituer des espaces de parole et d'expression, qui permettent d'évacuer la tension interne qui mine ces individus. Ces espaces seront animés par des psychologues spécialistes dans ce domaine.
- La création de collectifs, réels (amis partageant le même souci par exemple), ou virtuels, via les réseaux sociaux. Ces réseaux ayant fait leur preuve en matière de soutien aux personnes isolées et en détresse. En effet, ces réseaux se basent sur l'amitié et le partage, ce qui permettent aux personnes isolées d'avoir un soutien et un sentiment d'appartenance à un collectif qui veille sur elles, qui est à leur écoute et sur qui, elles peuvent compter. ils ont même réussi à faire éviter un bon nombre de passages à l'acte.

- Prêter plus d'attention aux messages de détresse ou de désespoir ou d'appel à l'aide, par les amis et les pairs, même l'absence de message ou un silence inhabituellement long sur la toile peut alerter les « amis » et déclencher une chaîne de rescousse et de secours et arriver à temps pour éviter le pire.
- Impliquer la société civile en tant que partie prenante dans ces stratégies de prévention, surtout en ce qui concerne le travail de proximité avec les populations à risque. Personne, ne peut nier l'apport des ONGs, dans cette lutte contre le suicide. Prenant comme exemple « l'Union des Diplômés Chômeurs de l'Enseignement Supérieur », qui comporte plus de dix milles adhérents, dans toutes les régions de la Tunisie, et qui a contribué activement à la prévention de ce phénomène notamment auprès des chômeurs diplômés, en sensibilisant cette catégorie de la population contre les actes de suicide.⁴⁰
- Il importe aussi de mentionner les efforts de l'OST, et son implication dans cette stratégie de prévention contre le suicide, en assurant une veille statistique, permettant une visibilité plus claire de l'évolution du phénomène.
- Sur le plan psychologique, soulignons aussi, l'apport considérable de l'association internationale de psychologues du Monde –Tunisie, qui appuie les actions de l'Etat dans tout ce qui est en rapport avec la violence, et ce, à travers des actions d'accompagnement, et de soutien psychologique, destinées aux citoyens, aux professionnels, et toutes victimes de violence.
- La société civile fait aussi appel à l'Etat, à élaborer une stratégie de prévention ayant un effet à long terme, pour l'abolition de l'exclusion, et la discrimination sous toutes ses formes ;(sexisme, régionalisme, homosexualité, chômage, précarité socio-économique...).
- Mettre en place des mesures de prévention et de prise en charge spécifiques pour chacune de ces populations, avec des messages et des supports de sensibilisation plus adaptés.

⁴⁰ Le journal électronique « Tunisie Numérique », « Les forces de l'ordre empêchent une manifestation de diplômés chômeurs de passer devant le ministère de l'intérieur », le 12 Février 2012, repéré le 5 mai 2020 à : <https://www.tunisienumerique.com/urgent-les-forces-de-lordre-empechent-une-manifestation-de-diplomes-chomeurs-de-passer-devant-le-ministere-de-linterieur/>

- Les médias ont un rôle positif à assurer, en évitant, la « surmédiation », la banalisation ou encore la dramatisation du phénomène. Un sujet aussi délicat nécessitant certes, une certaine rationalisation intelligente, dans la communication et la diffusion de l'information.
- Il faudrait aussi élargir concentriquement les relations, en dépassant le cercle de la famille, pour aller vers un cercle social plus large. Dans ce sens, sensibiliser les personnes vulnérables ou ayant perpétré préalablement des actes de tentative de suicide, à sortir de la spirale noire de la stigmatisation. Et les aider à changer cette image négative que la société s'est formée à leur égard, et reconstruire une autre image positive à travers la participation à des activités qui peuvent servir de rempart contre les tentatives de suicide⁴¹ à savoir, des activités : (artistiques, culturelles, sportives, spirituelles ou de bienfaisance...).

S'engager dans la lutte contre la violence au travail : le cas des professionnels de la santé

La violence au travail, est un phénomène très complexe et multifactoriel, du coup, les mesures de prévention doivent prendre en compte tous les facteurs, et ce, d'ordre : institutionnel, organisationnel, relationnel et communicationnel, socio-psychologique, législatif, sécuritaire.). Ces mesures doivent s'inscrire dans des contextes différents ; temporel, spatial, et culturel. Ainsi l'engagement dans des actions de prévention et de prise en charge contre la violence, doit s'organiser selon des niveaux différents et de manière intégrative et globale, ce qu'on appelle une intervention systémique, allant du local au national.

- Dans le monde du travail, un des axes sur lequel il faut se focaliser, c'est particulièrement le renforcement du lien social ou comme le qualifient Dejours et Bègue,⁴² par « le collectif du travail ». Il a été démontré que la reconstruction d'un collectif solidaire basé sur la

⁴¹ Donia Remili, *Le suicide par auto-immolation par le feu... op.cit.*, pp.193-198.

⁴² Christophe Dejours, et Florence Begue, *Suicide et travail, que faire ?*, Paris, Presses Universitaires de France, « Collection, Souffrance et Théorie », 2009, p.136.

cohésion, la coopération, et l'entraide, peut jouer un rôle crucial pour conjurer la souffrance et la violence des travailleurs.

- Repenser l'infrastructure de certains services de soins notamment les services des urgences où se trament les scènes de violence les plus graves.
- Instaurer des réformes en rapport avec l'organisation et le climat du travail au niveau de ces services de soins, en renforçant particulièrement la relation entre la hiérarchie et les soignants, tout en reconsidérant la reconnaissance envers ces professionnels.
- Encourager les soignants à recourir à leur famille afin de partager leurs émotions et de verbaliser leurs souffrances et leurs violences.
- Améliorer les conditions du travail et le matériel des services d'urgence et consolider le personnel exerçant dans ces services, en termes d'effectifs.
- Renforcer la valeur de la relation d'aide et des pratiques relationnelles de soins, qui constituent « un moteur », pour l'amélioration de la relation soignant-soigné, et par conséquent, « un frein » à la violence entre ces deux protagonistes de soins..
- Harmoniser et synchroniser la communication, au niveau interne et externe de l'organisation de travail au sein de l'hôpital.
- Réformer la législation, et les aspects juridiques en vue de mieux protéger les droits de chacun des protagonistes de soins (médecins et soignants et patients/familles, ainsi que l'institution de santé).
- Mettre en place des moyens d'accompagnement psychologique, des victimes de violence
- Optimiser la coopération avec les services de sûreté et les sociétés de sécurité, dans le cadre d'un projet de sécurisation bien adapté à chaque institution.
- Enrichir et élargir les formations des personnels, en matière de gestion de stress, de conflits, et des techniques de communication.
- Réviser les orientations universitaires et bien préparer l'intégration professionnelle des soignants, en particulier ceux qui seront appelés à exercer dans des services de soins en contact direct avec les citoyens.
- Il faut inciter les soignants dans le sens de « reconstruire le vivre ensemble », chez eux, que ce soit au niveau familial, ou social.

- Encourager les chercheurs et les acteurs dans la lutte contre ce type de violence, en orientant leurs travaux vers des études, des enquêtes et des recherches-actions permettant une meilleure compréhension de ce phénomène.⁴³

S'engager dans la lutte contre l'extrémisme violent

S'il y a quelque chose qui est plus grave que la terreur, c'est bien la banalisation du terrorisme, et de ces actes odieux auxquels on s'habitue, et que l'on tente souvent de nier ou de refouler, pour s'adapter à cette situation, et pouvoir survivre. Mais, il est à noter, que les répercussions psychologiques et sociales de ces meurtres horribles et de ces actes immondes, peuvent affecter les personnes qui en sont victimes, leurs proches, mais aussi tous les citoyens, car les traumatismes qui en découlent sont indélébiles. Il convient de rappeler aussi, que cette forme de violence, est en train d'enraciner de nouvelles normes sociales, qui renforcent l'individualisme, « le chacun pour soi », et la dissociation sociale, à plusieurs niveaux.

Suite à des attaques terroristes répétées, et des menaces qui ne cessent d'évoluer dans le temps et dans l'espace, plusieurs pays se sont mobilisés pour mettre en place des stratégies nationales de sécurité qui s'inscrivent dans une politique gouvernementale, spécifique à chacun d'entre eux. Quoique, la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, incombe essentiellement à la sécurité nationale de tout un pays, et nécessite un plan d'action solide, mais l'engagement et la contribution de tous les intervenants et des citoyens n'en demeurent pas moins importants et déterminants, dans la lutte contre ce fléau.

Dans une perspective de solidarité internationale, le conseil de sécurité en Afrique, a récemment (en mars 2020), demandé à la communauté internationale : « *d'affirmer son engagement politique et d'envisager de mobiliser des ressources et compétences plus prévisibles et durables pour renforcer la capacité des pays d'Afrique de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, notamment en facilitant la mise en commun d'informations et de bonnes*

⁴³ Donia Remili, *Violences et souffrances en milieu hospitalier... op.cit.*, pp. 347-348.

pratiques, en sensibilisant le public par l'éducation et les médias et en consolidant les mécanismes de coopération internationale »⁴⁴.

Dans le contexte tunisien, le ministère de l'Intérieur, avec toutes ses composantes, est la structure à qui, revient le plus, la sécurité nationale du pays, entre autres la lutte contre la violence. Or, la responsabilité de ce ministère, n'exclue aucunement celle des autres acteurs, qui doivent s'engager de leur côté, comme les partis politiques, les membres de la société civile, ainsi que les citoyens dotés du sens du patriotisme, sans oublier l'apport des chercheurs actifs dans ce sujet, quoi qu'ils demeurent rares.

Parmi ces chercheurs qui se sont penchés sur la question du terrorisme en Tunisie, on peut citer à titre d'exemple; Hichem Djait, Amel Grami, Abid khelifi, sleheddine Ben Frej et d'autres... Ces chercheurs ont tenté à travers leurs travaux, d'attirer l'attention du gouvernement et du grand public concernant la gravité de ce fléau et la nécessité de mettre rapidement en place, de véritables programmes nationaux pour comprendre et déconstruire le phénomène du terrorisme.

Un des volets importants sur l'extrémisme violent et la radicalisation, est celui de la participation de la femme à des actions terroristes. C'est, sous cet angle de vue, qu'Amel Grami, par exemple, a choisi de traiter de ce sujet. En adoptant l'approche par le genre, et par laquelle, elle pointe du doigt l'implication directe ou indirecte de certaines femmes tunisiennes, et leur intégration dans des organisations terroristes⁴⁵.

De ce fait, la guerre contre l'extrémisme violent et la radicalisation, est digne de plus d'intérêt. Cette guerre implique dès lors, une politique sécuritaire plus forte, une assise de données statistique nationale fiable et continue, permettant l'évaluation de l'évolution du phénomène. Il importe aussi de mettre en place des stratégies politiques

⁴⁴ Le conseil de sécurité en Afrique, « Le Conseil de sécurité appelle à renforcer l'appui accordé à l'Afrique dans la lutte antiterroriste », le 11 mars 2020, repéré le 25 avril 2020 à : <https://www.un.org/press/fr/2020/cs14140.doc.htm>

⁴⁵ Amel Grami sur le site de Middle East Eye : « Il y a une spécificité des Tunisiennes qui choisissent le djihad ? », entretien avec « Middle East Eye ». 2018, repéré le 05 Mai 2020, à : <https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/amel-grami-il-y-une-specificite-des-tunisiennes-qui-choisissent-le-djihad>

et sociales, permettant une meilleure compréhension de ce fléau, en creusant dans ses fondements, idéologiques, politiques, sociaux, psychologiques...⁴⁶ Il serait donc intéressant, de s'inspirer des exemples d'autres pays, pour concevoir un plan d'action spécifique au contexte tunisien, qui demeure à ce jour flou, du moins aux yeux de la société. A ce titre, nous présentons ci-après, de façon non exhaustive, les grandes lignes, et non exhaustives de prévention contre ce phénomène :

- Créer un réseau de partenariat avec les pays voisins et amis, (essentiellement au niveau associatif), pour renforcer cette lutte contre ce phénomène. Tout en rendant visible et concret leurs programmes et leurs actions. En d'autres termes, ne pas être cantonné à l'organisation de colloques nationaux ou internationaux, dont leurs recommandations restent figées au niveau théorique.
- Encourager les chercheurs, en particulier ceux, relevant des sciences humaines et sociales, à multiplier les recherches sur l'extrémisme violent, tout en mettant à leur disposition des bourses de recherche, et facilitant l'accessibilité à l'information, et le travail sur terrain.
- Instaurer ce qu'on appelle une culture commune de sécurité, (à l'instar de ce qui a été entrepris en France), qui implique les acteurs, les collectivités et la population pour minimiser les risques de ces actes terroristes.
- Sensibiliser les organismes internationaux à fournir de l'aide financière aux pays les plus ciblés par ce fléau.
- Lancer des spots d'alerte dans les télévisions, pour la protection contre la radicalisation, sans chercher à faire le scoop ou créer la panique au sein de la société. Rappelons à ce niveau, le rôle primordial de sensibilisation, que les médias ont à jouer dans ce sens, notamment auprès des jeunes et des femmes vulnérables, qui constituent des proies faciles par les recruteurs« djihadistes ».
- Appuyer les laboratoires de recherche pour analyser et déconstruire le discours extrémiste, et œuvrer en faveur d'une coordination internationale pour résoudre certains conflits, constituant un terreau pour le terrorisme.

⁴⁶ FTDES, « Etude sur le terrorisme en Tunisie », 2018, repéré le 11 mai 2020, à : <https://ftdes.net/rapports/Le%20terrorismedossiersjudiciaires.pdf>

- Organiser des rencontres entre les différents intervenants relevant de ce domaine et discuter des défaillances sécuritaires, de l'incohérence et de la dispersion dans l'approche adoptée par les acteurs politiques, dans leur intervention, face à ce phénomène, et plaider pour une approche plutôt globale.
- Assurer un contrôle strict sur les réseaux sociaux. Ces réseaux, qui instrumentalisent l'internet, comme moyen pour faire l'éloge des actions et des « victoires » des terroristes, et en influençant et recrutant les jeunes, en leur promettant monts et merveilles.
- Soutenir les actions du Centre Tunisien pour la Recherche et les Etudes sur le Terrorisme, qui oeuvre sur la question et qui a présenté des études et fixé des objectifs pertinents à ce sujet.⁴⁷
- Rappelons à ce titre, le rôle crucial que joue, la société civile contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Il ne s'agit pas seulement d'organiser des protestations ou de scander des slogans..., son rôle est beaucoup plus profond et constructeur. La société civile cherche prioritairement, à plaider pour la prévention des dérives de l'extrémisme, elle apporte assistance aux victimes du terrorisme et à leurs familles, et ce, à plusieurs niveaux : (psychologique, financier, juridique, médical...). Ces associations, ont choisi de se lancer dans un défi et de s'engager de façon profonde et collective, pour préserver la paix et les droits de l'homme.

Effectivement, cette bataille, n'est pas un simple combat de rue, ni un combat singulier, il s'agit plutôt d'un travail de longue haleine et d'une alliance politique, et sociale plus compacte permettant de renforcer les efforts de tous, afin d'endiguer ce fléau et d'atteindre la victoire escomptée.

⁴⁷ FTDES, « Le Terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires ». Rapport créé en 2015 par (FTDES), et publié par le Centre tunisien de la recherche et des études sur le terrorisme (CTRET), en 2016. Traduit par Malek kfif, repéré le 7 Mai 2020 à : <https://ftdes.net/rapports/Le%20terrorismeedossiersjudiciaires.pdf>

Conclusion

Aborder un nœud gordien, ou disons, un sujet aussi complexe que celui de la violence suscite, certainement, la curiosité des gens, attire l'attention des chercheurs, et intéresse le pouvoir public. Mais pour mieux le comprendre et surtout le conjurer, les actions de prévention et de prise en charge demeurent toujours insuffisantes et lacunaires. Pour cela, il faudrait bien rappeler sa gravité, aussi bien pour l'individu que pour la société, en se penchant avec plus de sérieux sur cette problématique épineuse, et en tentant de cerner ses tenants et aboutissants. Et comme disait Philippe Jurgensen : « *L'alerte est donc lancée, mais la chute n'est pas inéluctable, si on sait réagir à temps. Il s'agit de préférer la prise de conscience à la "politique de l'autruche", l'audace de nouvelles solutions aux certitudes tranquilles* ». ⁴⁸

A travers ce texte, on a tenté de présenter quelques clarifications sur le phénomène de la violence. L'objectif, étant de mettre en lumière, certains facteurs et mécanismes expliquant les fondements de ce fléau. Tout en mettant en exergue, l'importance des actions ayant déjà été entreprises pour y faire face, et en proposant des recommandations qui attendent leur concrétisation, concernant toutes les facettes de la violence. Que la hausse de ce phénomène soit inhérente à une conjoncture sociopolitique (la révolution), et ravivée par une crise sanitaire, (l'épidémie du covid-19), ou à d'autres contextes socioéconomiques et psychologiques divers, cela nous amène à faire des efforts de réflexion mais aussi d'action, tout en serrant les rangs, et mobilisant toutes les initiatives, pour améliorer les actions contre ce phénomène social.

Il est à préciser que dans notre contexte de lutte contre les violences, le nerf de la guerre est incontestablement, les moyens financiers, mais prioritairement l'engagement et l'implication des différents acteurs dans ce domaine, que ce soit au niveau institutionnel ou non institutionnel, et qu'il soit, d'ordre national et/ou international. Si les intervenants sont nombreux dans ce domaine, la société civile, occupe quant à elle une place centrale à ce niveau, puisqu'elle se situe sur tous

⁴⁸ Philippe Jurgensen, *L'erreur de l'Occident face à la mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2004.

les fronts de ce combat, et elle est présente dans tous les domaines concernés par ce fléau.

Par ailleurs, il est à préciser que les ONGs, ont toujours œuvré pour défaire la violence qui sévit plusieurs strates de la société. En Tunisie, nombreux sont ces associations et organismes nationaux qui luttent pour cette cause. On cite à titre d'exemple et non pas à titre exhaustif ; (l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, l'Union Générale Tunisienne du Travail, La ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, le Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux, Association Internationale de psychologues du Monde –Tunisie...). Tous ces acteurs et d'autres encore, œuvrent inlassablement à réduire les formes d'exclusion, les types de discrimination, le fanatisme, la violation des droits de l'homme, et tout ce qui est susceptible de freiner la démocratie, et le « vivre ensemble », dans la société Tunisienne. Chacune de ces organisations possède à son crédit, une bonne expérience, un travail de terrain, et des militants actifs qui se sont lancés dans ce défi. Au final, ce qui caractérise l'engagement de la société civile, ce sont essentiellement, les missions et les activités qu'elle accomplit, dans cette lutte et prévention contre toutes les violences. Ces activités, convergent toutes dans l'implantation de la culture de la paix.

Et pour réussir effectivement à inculquer et renforcer les valeurs de la paix, la tolérance, et l'acceptation de l'autre, intervient dès lors, le rôle de l'éducation. Ce domaine est fondamental, car tout se construit ou se déconstruit à l'enfance. Et comme disait l'anthropologue Françoise Héritier⁴⁹: « *La seule manière de sortir de la violence consisterait à prendre conscience des mécanismes de répulsion, d'exclusion, de haine ou encore de mépris afin de les réduire à néant grâce à une éducation de l'enfant relayée par tous* ».

On ne peut hélas, s'étendre plus à développer ici les rôles de tous les intervenants, vu qu'ils sont nombreux, néanmoins on ne peut pas ne pas attirer l'œil sur le rôle de la justice, qui, à lui seul mérite un article à part entière. En fait, toutes les mesures législatives, en rapport avec la

⁴⁹ Françoise Héritier, Anthropologue, Ethnologue, Féministe, Femme politique, Scientifique (1933 - 2017). « Citation », repéré le 25 avril 2020 à : <https://citation-celebre.leparisien.fr/citation/violence>

défense, et la protection des victimes de violence, ou encore les textes de loi à promulguer dans ce sens, ne peuvent qu’être assurés par les juristes, les avocats, et les acteurs actifs dans ce sens...

Pour conclure sur une note positive, on peut dire qu’il existe autant d’antidotes que de violences, et sans doute l’art, est entre autres un de ces antidotes, qui peut aider à enrayer ces violences, ce qui nous fait penser à la citation de Fernando Botero, n’a-t-il pas dit : « *Lorsque l’art entre dans une maison, la violence en sort !* »⁵⁰.

⁵⁰ Botero Fernando, « *Lorsque l’art entre dans une maison, la violence en sort !* », citation repérée le 10 octobre 2018 à : <http://evene.lefigaro.fr/citation/art-maison-violence-sort-76280.php>